



SUPER PHONIQUES

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SUPERPHONIQUES

LES SUPERPHONIQUES : QUELS OBJECTIFS ?

Les SuperPhoniques est un dispositif éducatif de découverte et de sensibilisation à la création musicale prenant la forme d'un concours entre des compositeur·rice·s sélectionné·e·s. Et qui dit « sensibilisation » dit simplicité et accessibilité. Le but n'est pas que les élèves possèdent une connaissance encyclopédique du répertoire contemporain, qu'ils maîtrisent tout l'œuvre de Boulez ou de Dutilleux, qu'ils soient mordus de spectralisme ou souhaitent avoir leur acousmonium (encore qu'on en serait très contents !) mais bien qu'ils aient, à l'issue de leur participation, une idée claire et précise de la musique contemporaine, qui leur donne envie d'en écouter par eux-mêmes.

Le rôle des SuperPhoniques est de permettre aux élèves de s'interroger sur leur environnement sonore et de remettre en question leur opinion de la musique en général, et de la création en particulier, afin qu'ils puissent en parler et l'expliquer à leur tour autour d'eux. Bref, que leur curiosité soit éveillée sur le sujet et que leur sensibilité ait été touchée.

Chaque sélection, collège comme lycée, s'efforce ainsi d'être le reflet de la création musicale en France à un moment donné. Nous tâchons d'en offrir tous les ans un nouveau visage, représentatif de la diversité des esthétiques, des parcours et des dynamiques qui l'animent aujourd'hui. C'est un instantané, vivant et donc en évolution, pas une œuvre patrimoniale figée dans le temps. Il faut donc l'aborder comme tel, avec ses questionnements, ses contradictions et ses paradoxes.

La meilleure stratégie pour cela est d'y aller de manière décomplexée et critique. Pour cela, nous proposons quelques pistes de réflexion et de travail pour s'approprier le dispositif avec vos élèves.

QUESTIONNER LA CRÉATION MUSICALE

Pour commencer, plusieurs questionnements liés au contexte de la création musicale peuvent être abordés, comme appréhender les notions de « création » et de « musique contemporaine » sans a priori, de manière ouverte et critique. Les éléments du dossier pédagogique ont été rédigés afin de laisser une place à la réflexion et au débat en classe, car nous savons très bien que l'environnement sonore et musical des élèves (et des jeunes de manière générale) n'est absolument pas le même que celui de la création musicale.

Aussi, l'une des premières recommandations que nous pourrions faire, serait de resituer, brièvement et simplement, la musique contemporaine dans son contexte culturel et économique, en abordant les notions de création, de composition, d'interprétation, d'improvisation, d'écriture et de droits d'auteur à partir des connaissances des élèves, afin de les accompagner dans la remise en question d'attendus ou de préjugés qu'ils pourraient nourrir, par ignorance ou simple méconnaissance, à l'égard du répertoire contemporain.

L'un des objectifs des **SuperPhoniques** étant d'ouvrir une réflexion critique sur la création, cette première étape nous semble importante pour permettre aux élèves de mieux comprendre la réalité sociale et culturelle du métier de compositeur·rice, à travers une liste (non exhaustive) de questions simples, auxquelles la participation au dispositif sera l'occasion de répondre :

- Qu'est-ce que la création musicale ?
- Que signifie l'adjectif « contemporain » ?
- Quelles sont les différences entre la musique contemporaine et les musiques dites actuelles ?
- Quelle est la différence entre la musique classique et la musique contemporaine ?
- Qu'est-ce qu'un·e compositeur·rice ? Pour qui travail·il·elle et quelles sont ses sources de revenus ?
- Quel·le·s compositeur·rice·s connaissez-vous ?
- Quelle est la différence entre composer et interpréter ?
- Quelle est la différence entre composer et improviser ?

QUESTIONNER L'INDUSTRIE MUSICALE

Les élèves travaillant sur une sélection de pièces enregistrées et diffusées sur différents supports, il peut être pertinent d'interroger de manière plus générale le système de production et de distribution musicale. Bien que consommateurs très actifs, ils méconnaissent souvent le mécanismes de cette industrie :

- Qu'est-ce qu'un enregistrement ?
- Qu'est-ce qu'un disque ?
- Depuis quand enregistre-t-on de la musique ?
- Quelles conséquences a eu l'invention du disque sur la musique (création, diffusion, démocratisation) ?
- Pourquoi parle-t-on d'industrie musicale ?
- Comment fonctionne cette industrie ? Quels sont ses objectifs, ses attentes et ses limites (particulièrement aujourd'hui) ?
- Comment produit-on un disque ?
- Comment enregistre-t-on une musique ?
- Comment distribue-t-on un disque ?

Il peut aussi être intéressant de faire réfléchir les élèves sur les questions de médiatisation et de communication de la musique, fortement liées à la notion de commercialisation, et qui distingue l'offre musicale qu'ils connaissent de la création musicale.

- Qu'est-ce que la promotion ? Comment fonctionne-t-elle ?
- Peut-on juger de la qualité artistique d'une œuvre à la communication qu'en fait l'artiste ?
- Peut-on évaluer la qualité d'une œuvre à la notoriété de l'artiste ?
- Le nombre de ventes ou de vues est-il un critère d'évaluation esthétique / artistique ?
- L'objectif d'un artiste est-il de vendre son œuvre ?
- L'artiste doit-il plaire au plus grand nombre et si oui, que doit-il faire pour cela ?
- Le discours commercial ou promotionnel sur l'œuvre est-il plus important que l'œuvre elle-même ?
- La finalité d'une œuvre d'art est-elle d'être consommée ?
- Qu'implique cette notion de consommation de l'art ?

Toutes ces questions débordent, bien évidemment, la seule dimension musicale, mais elles permettent aux élèves d'aborder des problématiques nécessaires et de leur donner des outils intellectuels afin d'accueillir la sélection qui leur est soumise de manière objective et détachée de toutes attentes liées à leurs habitudes d'écoute.

DÉCOUVRIR

RENCONTRER

CRÉER

DÉCOUVRIR LES COMPOSITEUR·RICE·S

Les informations fournies avec la sélection vous permettront de replacer la pièce étudiée dans l'œuvre des compositeur·rice·s sélectionné·é·s et de l'aborder de manière plus globale.

L'objectif des **SuperPhoniques** est en effet de présenter chaque année huit personnalités, huit sensibilités, et d'incarner la création musicale à travers une histoire, une existence, un parcours musical et humain. Liberté est donc donnée d'écouter d'autres pièces de son catalogue afin d'avoir une connaissance complète du·de la compositeur·rice. Les rencontres sont également l'occasion d'échanger sur des questions plus concrètes et d'entrer dans le quotidien de chacun·e. Notez que dans le cadre de sa sélection, chaque compositeur·rice s'engage à répondre aux questions des élèves s'ils souhaitent le contacter.

REPENSER L'ÉCOUTE DE LA MUSIQUE

La majorité des élèves consomment la musique de manière passive, en réalisant une ou plusieurs tâches en même temps ; la musique est perçue comme un accompagnement sonore de leur activité du moment, ou comme un facteur de divertissement. Les **SuperPhoniques** représentent une occasion d'aborder la notion même d'écoute sous un angle neuf, vierge et positif, et de placer les élèves dans des conditions d'écoute active dès la première audition.

Pour cela, les possibilités sont nombreuses, mais voici un processus en deux étapes que nous suggérons, élaboré à partir du retour d'expérience de professeurs participant aux **SuperPhoniques** depuis 25 ans ; la souplesse du dispositif offre à chaque enseignant la liberté d'aménager le protocole de travail de la façon la plus adaptée à son programme et à ses élèves.

○ PREMIÈRE ÉCOUTE

Cette première écoute est la plus importante puisqu'elle va conditionner la réception des élèves sur l'ensemble des pièces de la sélection. Elle est donc à soigner, voir à ritualiser pour que les élèves s'emparent de l'enjeu et soient conscients de leur responsabilité de juges.

Cette écoute peut se faire de plusieurs façons :

🎵 Intégrale ou séparée

De manière intégrale, en écoutant toutes les pièces à la suite pour faire apparaître les différences, les contrastes, et provoquer des réactions immédiates et spontanées sur l'ensemble de la sélection ;

Ou séparément, sur plusieurs séances pour favoriser l'écoute individuelle de chaque pièce et en explorer plus profondément les particularités.

🎵 Dirigée ou libre

Dirigée : cette écoute peut être orientée par des conseils et des orientations sur tel ou tel aspect de la sélection ou de la pièce, sur le compositeur, son œuvre, grâce aux clefs d'écoute fournies, le titre, la nomenclature ou la note d'intention ;

Libre : afin que la réception soit la plus subjective possible, et que le ressenti prime sur l'analyse structurelle de la pièce. Ce choix d'écoute devra nécessairement être suivi d'un échange argumenté sur les perceptions affectives des élèves, et d'une seconde écoute plus analytique.

🎵 Active ou passive

De manière créative, en invitant les élèves à produire, au fil de leur écoute, une expression de leur ressenti, sous forme plastique (dessin, sculpture), littéraire ou chorégraphique.

De manière analytique, en invitant les élèves à rédiger, au fil de leur écoute, une analyse technique des points marquants de la pièce ;

À l'aveugle, de manière littérale (dans le noir), si les conditions matérielles le permettent. Une écoute sans référent visuel permet ainsi de décupler l'attention auditive des élèves.

D'autres méthodes sont possibles. Bien évidemment, l'écoute initiale peut être suivie d'un travail spécifique sur chacune des pièces, à travers une ou plusieurs écoutes secondaires, par exemple en consacrant une séance pour chacune des pièces, et en les analysant à l'aide des éléments pédagogiques fournis pour chacune d'entre elles (note d'intention, partition, clefs d'écoute, interprétation en vidéo, interviews, etc.).

○ METHODOLOGIE DE VOTE

Une fois le travail d'écoute et d'analyse des pièces de la sélection achevée, les élèves devront procéder au vote. Chaque élève dispose d'une seule voix, qu'il doit accorder à un·e seul·e des compositeur·rice·s en lice pour sa pièce.

Le protocole de vote est laissé libre au·à la professeur·e (main levée, à bulletin secret, etc.) mais il est obligatoire de remplir le bulletin de vote fourni par l'équipe des **SuperPhoniques** (envoyé par mail et disponible dans l'onglet « Ressources pédagogiques » de notre site), en y inscrivant, pour chaque compositeur·rice·s de la sélection auquel vous participer (collège ou lycée), le nombre total de voix d'élèves qui lui ont été accordées.

Le·a professeur·e est invité·e à indiquer également son choix.

Chaque bulletin de vote doit s'accompagner impérativement d'une synthèse des commentaires des élèves : Pour chaque classe, il est demandé de nous retourner un commentaire rédigé et argumenté (sous la forme d'une critique musicale par exemple). Ces commentaires peuvent être faits en groupe ou individuellement

Ce travail de rédaction argumenté est particulièrement important pour que les élèves s'approprient l'approche critique qu'implique le dispositif, et qu'ils dépassent ainsi le jugement de valeur subjectif du « j'aime/j'aime pas ».

Nous préférons toujours un court texte rédigé et argumenté à une citation nominale et sans justification. La responsabilité des élèves peut être engagée en leur signalant que l'ensemble des commentaires les concernant sont envoyés aux compositeurs en fin d'édition.

○ ET APRÈS ?

Nous avons à cœur de fournir chaque année des supports pédagogiques adaptés afin d'offrir le plus d'éléments possibles pour écouter et étudier les œuvres de la sélection. Ces documents sont envoyés aux professeurs et disponibles sur notre site dans l'onglet [Ressources pédagogiques](#). D'autres contenus sont disponibles sur notre [chaîne YouTube](#).

Élèves comme professeurs sont invités à nous contacter pour communiquer avec un-e compositeur-riche ou solliciter notre médiation sur tel ou tel sujet.

Nous sommes également à la disposition des uns et des autres pour apporter toute modification susceptible d'enrichir les documents pédagogiques.

CONTACTS ET INFORMATIONS

L'équipe du pôle Médiation et développement des publics de la Maison de la Musique Contemporaine, en charge des **SuperPhoniques** :

Simon Bernard

Chef de pôle

simon.bernard@musiquecontemporaine.org

01 40 39 93 85 // 07 85 45 41 16

Julie Quiquerez

Chargée de médiation et des SuperPhoniques

julie.quiquerez@musiquecontemporaine.org

01 40 39 93 84 // 07 56 85 60 28

SuperPhoniques

Maison de la Musique Contemporaine
10-12 rue Maurice Grimaud - 75018 PARIS
01 40 39 94 26

superphoniques@musiquecontemporaine.org

